

COMMUNE D'UCCLE
Monsieur M. COOLS
Echevin de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
1180 UCCLE

V/Réf. : U12/F500
N/Réf. : AVL/ah/UCL-2.301/s522
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : UCCLÉ. Chaussée de Saint-Job / rue Jean Benaets – « Le village Saint-Job ». Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation et la modification des façades.
(Correspondant : Mme Ch. Lescot)

Suite à votre courrier du 20 juin 2012 sous référence, réceptionné le 22 juin dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 27 juin 2012.

Le dossier concerne un complexe de logements situé dans la zone de protection de la ferme de l'Abreuvoir, classée comme monument. La demande concerne principalement des modifications, peu importantes, des façades.

La Commission observe que, bien que situés dans la zone de protection d'un bien classé, les travaux proposés modifieront peu son contexte. Elle considère donc que la présente demande relève plus d'un examen urbanistique que patrimonial (respect du RRU et autres réglementations en vigueur).

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : M. S. PLOMPEN
- A.A.T.L. – D.U. : M. M. BRIARD